



PROJET POUR LE BOIS DU MÉE

A. DONNÉES :

1. en prévision de l'achat par Madame Wong du domaine du Bois du Mée, cette dernière s'est rapprochée d'un architecte du Patrimoine.

Depuis Madame Wong a acquis le Bois du Mée et compte y développer un **projet original, nouvelle donnée qui n'a pas pu être prise en compte lors de l'élaboration du PLU.**

2. Données historiques :

2.1. Le Bois du Mée :

Le *Bois du Mée* dépendait auparavant, tout comme le hameau de Barbizon, de la commune de Chailly-en-Bière. C'est cette dernière qui a attiré les plus grands peintres de la seconde moitié du XIXe siècle, dont **Monet** qui y peindra son ***Déjeuner sur l'Herbe***, après avoir traversé le Bois du Mée pour s'enfoncer dans la forêt.

Millet avait emmené dans son sillage les plus grands peintres de la fin du XIXe, dont Corot, Rousseau, Daubigny. Il peint ***l'Angélus***, à l'orée de la plaine de Bière, limitrophe du Bois du Mée, dont la gravure fera le tour du monde.

C'est d'ailleurs dans ce sens que les dispositions du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Barbizon prévoient en Zone 3 (dont dépend le Bois du Mée) de « **préserv**er les points de vues lointains su la silhouette du village de **Barbizon** » (sic). En fait il s'agit de l'église de Chailly, bien visible à partir du Bois du Mée, qui peut offrir un véritable **Belvédère** du point de vue de *l'Angélus*.

L'histoire de l'Ecole de Barbizon et des Impressionnistes confère ainsi une réelle valeur historique, artistique et culturelle au Bois du Mée.

2.2. Le Manoir du Bois du Mée :

Le Manoir du Bois du Mée a connu des propriétaires et des hôtes prestigieux comme le journaliste et homme politique **Henry Fouquier**, l'homme de théâtre **Georges Feydeau**, ou l'historien **Marius Fontane**. On peut concevoir qu'**Alfred Feydeau**, lié à son neveu Georges et beau-frère de Fouquier, et surtout le **premier propriétaire de *L'Angélus* (1860)**, y passa plusieurs séjours.

L'histoire des hôtes du Bois du Mée reste à enrichir.

2.3 Les écuries et les communs.

Le Bois du Mée recèle de belles écuries et des communs attenants pour les palefreniers et les attelages, témoin d'un passé mondain.

2.4. Le potager et les serres

Le Bois du Mée conserve les restes d'un très grand potager, et des serres témoins d'une activité maraîchère importante.

2.5. Treize hectares de bois classés

Le Bois du Mée est constitué de 13 hectares de bois environ, classés.

2.6. Un patrimoine architectural de grande qualité

Le Bois du Mée présente une grande unité architecturale, dans un style éclectique.

Les communs notamment (les écuries), à pans de bois et briques forment un très bel ensemble. Une analyse historique du *grand potager* fera également apparaître une grande unité de conception.

B. LE PROJET POUR LE BOIS DU MÉE :

1. Fort de ces données, nous avons rencontré Madame Isabelle Michard, Architecte des Bâtiments de France, le 16 janvier 2019. Nous lui avons présenté nos premières intentions d'aménagements, conçues conjointement avec notre cliente. Et notamment :

Un projet fortement lié à l'histoire de Barbizon, par la création de lieux de séjour touristiques à consonance artistique, que Madame Michard a encouragé (cf son rapport).

2. Depuis, Madame Yingmin Wong a acquis le domaine du Bois du Mée en juillet 2019, avec le réel souci de le **faire partager, et de créer un lieu en totale symbiose, durable, avec Barbizon et les environs proches. Et ce notamment dans l'esprit de la LCPA, la loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine**, à laquelle fait référence Madame Michard dans des prescriptions. Dans l'idée également d'asseoir **l'attraction touristique** des lieux par leur mise en valeur architecturale et paysagère.

L'une des originalités de notre projet pour le Bois du Mée tient dans l'organisation de « séjours » autour :

- **de la détente et de la visite touristique** de Barbizon et de la forêt. Mais aussi de ses environs, riches en histoire : **Chailly, Fontainebleau, et les autres communes qui forment le Pays de Fontainebleau**,
- **de la pratique des arts plastiques** par des amateurs, comme le souhaite la LCPA (Titre I, Chap. 3, 6°),
À ce titre il n'est pas inutile de rappeler que **la forêt de Fontainebleau fut « une succursale de l'Italie »** : Avec la création du Prix de Rome du paysage historique en 1817, elle devient une sorte d'atelier idéal où les peintres archivent les différents « ornements de la nature » : rochers, gorges, chaos, panoramas... Ce lieu, très prisé pour la diversité de ses espèces végétales, est particulièrement propice à la préparation de l'épreuve la plus sélective, dite « de l'arbre », au cours de laquelle le jeune peintre doit réaliser, de mémoire, une essence particulière imposée par le jury.
- **de la pratique des arts plastiques par des professionnels**,
- de l'histoire de l'impressionnisme et de l'Ecole de Barbizon,
- **De jumelage et d'échanges artistiques avec l'étranger**, pour « favoriser le dynamisme de la création artistique sur les plans local, national et international, ainsi que le rayonnement de la France à l'étranger » pour reprendre l'un des articles de la LCPA (Titre I, Chap. 3, 8°), Madame Wong

souhaite faire venir de nombreux touristes étrangers, désireux de connaître Barbizon.

- **De créer un observatoire écologique de la forêt**, en association proche avec l'ONF et le PNR.
- **De développer l'activité Maraîchère en recréant le grand potager qui sera consacré à une culture biologique.** Rappelons que le Bois du Mée, comme les maraîchers et petits producteurs de Chailly envoyaient par wagons entiers des légumes au marché de Melun et aux halles de Paris »
- **Enfin de la pratique du sport**, dans la lignée d'Hippolyte Taine, et du Club Alpin Français, dans l'escalade des rochers de Fontainebleau qui sont à quelques minutes à pied du Bois du Mée.
- **De protéger et entretenir le bois du Mée** avec les conseils de l'ONF.
- **De conserver et remettre en état** dans les règles de l'art cet ensemble architectural de qualité.

3. Autre point essentiel du projet de Madame Wong, ces séjours seront organisés bien entendu pendant la haute saison, mais également à l'automne, au printemps, et si les conditions et le succès le permettent, en hiver.

C. LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU PROJET :

Pour répondre à ces objectifs, il est nécessaire de créer une activité d'hébergement de type O (hôtellerie). L'activité de restauration étant a priori exclue, dans la mesure où Barbizon offre de nombreux et bons restaurants de toutes catégories, où pourront aller les hôtes du Bois du Mée.

Aujourd'hui, Les constructions du Bois du Mée sont dans la Zone Na, qui « couvre notamment 50 mètres mesurés à partir de la lisière de la Forêt » (PLU), et qui autorise exclusivement :

1. le Logement sous conditions ;
2. les affouillements et exhaussements de sol, sous conditions.

septembre 2019

Madame Yingmin WONG,
Le Bois du Mée - Barbizon

& Laurent Guinamard
Architecte dplg & du Patrimoine,
Guinamard Laurent EIRL
242, Bd Raspail
75014 PARIS
<http://www.guinamard-casati-architects.com>